

AVIS AUX PARENTS

ADMISSION ET INSCRIPTION SCOLAIRE 2026-2027

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour les nouveaux élèves qui fréquenteront le préscolaire 4 ans ou le préscolaire 5 ans en 2026-2027 :

Pour les nouveaux élèves qui résideront sur le territoire du centre de services scolaire en 2026-2027 :

Vous devez procéder à l'admission de votre enfant en vous rendant sur le Portail Parents : portailparents.ca.

De plus, les parents devront s'assurer d'avoir les documents énumérés ci-dessous au moment de l'inscription en ligne :

- Enfants nés au Québec : l'**ORIGINAL** du certificat de naissance (grand format) émis par le directeur de l'État civil¹ ou tout autre document reconnu par le Ministère;
- Enfants nés au Canada, hors Québec : l'**ORIGINAL** du certificat de naissance (mentionnant le nom des parents) de la province;
- Enfants nés à l'extérieur du Canada : acte de naissance et une preuve de sa citoyenneté canadienne ou de sa résidence permanente ou de son exemption;
- Le **DERNIER BULLETIN** de l'année en cours, si l'élève fréquente déjà un établissement scolaire.

Les parents doivent attester leur résidence au moyen de **DEUX preuves de l'adresse officielle du ou des parents détenant la garde légale de l'élève. Les documents admis sont :**

- Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphonie résidentielle, d'électricité ou de câblodistribution;
- Permis de conduire;
- Compte de taxes scolaires ou municipales;
- Contrat notarié ou bail (avec lettre du propriétaire);
- Copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec;
- Relevé d'emploi;
- Preuve d'assurance habitation;
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la RRQ.

PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles et qui poursuivront au préscolaire, au primaire ou au secondaire en 2026-2027 :

Les parents recevront un courriel, [en provenance du secrétariat de l'école de secteur](#), les invitant à compléter l'inscription 2026-2027 de façon électronique par le portailparents.ca de MOZAÏK (Mozaïk-Inscription).

ÉLÈVE HORS SECTEUR (Choix d'école)

L'acceptation du choix d'école est valide pour une année scolaire.

ADMISSION (pour les nouveaux élèves) :

Les parents des nouveaux élèves peuvent choisir une école du centre de services scolaire autre que celle de leur secteur en conformité avec [les critères d'admission et d'inscription](#) que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire.

Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent en faire la demande au moment de l'admission en complétant le formulaire [Demande de choix d'école](#) prévu à cette fin.

INSCRIPTION (pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles) :

Lors de l'inscription en ligne, les parents des élèves pourront procéder à un choix d'école en conformité avec [les critères d'admission et d'inscription](#) que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire.

ÉLÈVE HORS CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

L'acceptation d'une entente est valide pour une année scolaire.

Pour les élèves qui ne résident pas sur le territoire du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et qui voudraient être scolarisés dans une de nos écoles;

Pour les élèves, qui au cours de la présente année scolaire, font déjà l'objet d'un choix d'école en provenance d'un autre centre de services scolaire :

Les parents de ces élèves doivent compléter notre formulaire [Choix d'école d'un élève venant d'un centre de services scolaire extérieur](#) et nous le transmettre entre le 1^{er} et 21 février 2026 en conformité avec [les critères d'admission et d'inscription](#) que l'on retrouve sur le site du centre de services scolaire.

Pour les élèves qui résident sur notre territoire et qui voudraient être scolarisés dans une école d'un autre centre de services scolaire :

Les parents de ces élèves doivent communiquer avec l'autre centre de services scolaire afin de connaître les modalités d'inscription ou communiquer avec les services éducatifs jeunes de notre CSS.

Les demandes d'admission et d'inscription seront traitées selon [les critères d'admission et d'inscription](#) à l'éducation préscolaire et aux ordres d'enseignement primaire et secondaire du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup.

¹ Les demandes relatives à un certificat de naissance doivent être expédiées à : Directeur de l'État civil, 2535, boulevard Laurier, Québec G1V 5C5 Téléphone : 418 644-4545 | etatcivil.gouv.qc.ca

COORDONNÉES DES ÉCOLES POUR LES ADMISSIONS 2026-2027

	NOM DE L'ÉCOLE	SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE		
SECTEUR RIVIÈRE-DU-Loup	MOISSON-D'ARTS (L'Isle-Verte)	418 868-6836, poste 4910	Du 1^{er} au 21 février 2026 Formulaire numérique à compléter sur le Portail Parents portailparents.ca Si vous êtes dans l'impossibilité de le compléter électroniquement, bien vouloir communiquer avec le secrétariat de l'école de votre secteur.	
	LA CHANTERELLE (Saint-Paul-de-la-Croix)			
	NOTRE-DAME-DU-SOURIRE (Saint-Épiphanie)			
	RIOU (Saint-François-Xavier-de-Viger)			
	VENTS-ET-MARÉES (Cacouna)	418 862-4266, poste 5110		
	DESIBENS (Saint-Arsène)	418 862-5616, poste 5114		
	DES VIEUX-MOULINS (Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup)	418 868-6850, poste 5010		
	SAINT-MODESTE	418 862-6072, poste 5112		
	DE LA GRANDE-OURSE (Rivière-du-Loup)	418-862-9744, poste 5410		
	ROY (Rivière-du-Loup)	418 862-0562, poste 4815		
	INTERNATIONALE ST-FRANÇOIS-XAVIER (Rivière-du-Loup)	418 862-6901, poste 3910		
	LA CROISÉE, 1 ^{ER} CYCLE (Rivière-du-Loup)	418 868-2392, poste 3810		
	NOTRE-DAME-DU-PORTAGE	418 862-5081, poste 4610		
	LES PÈLERINS (Saint-André)			
SECTEUR SAINT-PASCAL	LANOUETTE (Saint-Antonin)	418 867-1616, poste 4010	 Du 1^{er} au 27 février 2026 La secrétaire de l'école de votre secteur communiquera avec vous pour prendre rendez-vous afin de finaliser l'inscription de votre enfant à l'école. Si vous n'avez pas encore le certificat de naissance de l'état civil (grand format) de votre enfant, il est TRÈS IMPORTANT de procéder à la commande en vous rendant sur le site du Directeur de l'état civil Québec, dans la section « Formulaires ou Services en ligne » : http://www.etatcivil.gouv.qc.ca/fr/certificats-copies/comment-obtenir.html	
	HUDON-FERLAND (Saint-Alexandre-de-Kamouraska)	418 868-6840, poste 4510		
	SAINTE-HÉLÈNE	418 856-7057, poste 4511		
	SAINT-LOUIS (Saint-Joseph-de-Kamouraska)			
	MONSEIGNEUR-BOUCHER (Saint-Pascal)	418 856-7050, poste 3410		
	SAINT-LOUIS (Kamouraska)	418 856-7053, poste 4710		
	SAINT-BRUNO (Saint-Bruno-de-Kamouraska)			
SECTEUR LA POCAITIÈRE	SAINT-PHILIPPE (Saint-Philippe-de-Néri)	418 856-7056, poste 4410	Si votre enfant est né au Canada, mais hors Québec, vous devez communiquer avec l'état civil de cette province pour commander le certificat de naissance. Le nom des parents doit être inscrit sur ce document officiel.	
	NOTRE-DAME (Mont-Carmel)			
	J.-C.-CHAPAISS (Saint-Denis)			
	SACRÉ-COEUR (La Pocatière)	418 856-2823, poste 2210		
	DE L'ÉTOILE-FILANTE (Saint-Onésime-d'Ixworth)	418 856-7045, poste 4310		
	DE LA MARÉE-MONTANTE (Saint-Roch-des-Aulnaies)			
	DE L'ORÉE-DES-BOIS (Sainte-Louise)	418 856-7047, poste 4211		
	DE LA PRUCHIÈRE (Saint-Pacôme)			
	DES VENTS-ET-MARÉES (Rivière-Ouelle)			
	DE L'AMITIÉ (Saint-Gabriel-Lalemant)			